

# CONSEIL DÉPARTEMENTAL

## Réunion du 16 JUILLET 2021

L'an deux mil vingt et un et le vendredi seize juillet à 09 h 30, le Conseil Départemental s'est réuni à l'Hôtel du Département, sur la convocation et sous la présidence de M. Philippe MARTIN, Président du Conseil Départemental.

Etaient présents : MM. M. AURORA, X. BALLENGHIEN, Mme N. BARROUILLET, M. C. BONNE, Mmes C. BOUE, F. CASALE, MM. G. CASTET, R. CASTETS, JP. COT, Mmes C. DASTE-LEPLUS, C. DEJEAN-DUPEBE, M. / DESENLIS, Mmes C. DUCARROUGE, C. DUMONT, M. P. DUPOUY, Mme P. ESPERON, MM. M. GABAS, B. GENDRE, V. GOUANELLE, B. KSAZ, Mmes E. LAFON, E. LANAVE, M. F. LARROQUE, Mme V. MANISSOL, M. P. MARTIN, Mmes Y. RIBES, H. ROZIS LE BRETON, M. J-P. SALERS, Mmes C. SALLES, C. SARNIGUET, I. TINTANE et L. TOISON.

Excusés ou absents : MM. F. DUPOUEY et J. SAMALENS.

N'ont pas pris part au vote :

**OBJET** : Election des représentants du Conseil Départemental pour siéger au sein de commissions relatives à la commande publique.

- 
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales, dont notamment les articles L. 3111-1 et suivants relatifs à l'organisation des départements ;
  - VU le rapport du Président du Conseil Départemental du Gers ;
  - VU l'avis des commissions organiques compétentes ;

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**

**Le Conseil Départemental décide :**

Conformément aux dispositions des articles L3121-22, L3121-23 et L1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Une seule candidature ayant été déposée pour chaque poste à pourvoir,

- d'élire les représentants du Conseil Départemental pour siéger au sein de la Commission relative aux Délégations de Service Public, ainsi qu'il suit :

Titulaires

- . Jean-Pierre SALERS
- . Bernard GENDRE
- . Françoise CASALÉ
- . Michaël AURORA
- . Valérie MANISSOL

Suppléants

- . Charlette BOUÉ
- . Chantal DEJEAN-DUPÈBE
- . Cathy DASTE-LEPLUS
- . Philippe DUPOUY
- . Vincent GOUANELLE.

A titre d'information, M. Bernard KSAZ est le président de cette commission, en sa qualité de représentant du Président du Conseil Départemental.

Le Président,

**Philippe MARTIN.**

Délibération transmise et reçue en Préfecture le

Le Président du Conseil Départemental certifie que la présente délibération a été affichée le et sera publiée au Recueil des Actes Administratifs du mois de Juillet 2021.

# CONSEIL DÉPARTEMENTAL

## Réunion du 16 JUILLET 2021

L'an deux mil vingt et un et le vendredi seize juillet à 09 h 30, le Conseil Départemental s'est réuni à l'Hôtel du Département, sur la convocation et sous la présidence de M. Philippe MARTIN, Président du Conseil Départemental.

Etaient présents : MM. M. AURORA, X. BALLENGHIEN, Mme N. BARROUILLET, M. C. BONNE, Mmes C. BOUE, F. CASALE, MM. G. CASTET, R. CASTETS, JP. COT, Mmes C. DASTE-LEPLUS, C. DEJEAN-DUPEBE, M. / DESENLIS, Mmes C. DUCARROUGE, C. DUMONT, M. P. DUPOUY, Mme P. ESPERON, MM. M. GABAS, B. GENDRE, V. GOUANELLE, B. KSAZ, Mmes E. LAFON, E. LANAVE, M. F. LARROQUE, Mme V. MANISSOL, M. P. MARTIN, Mmes Y. RIBES, H. ROZIS LE BRETON, M. J-P. SALERS, Mmes C. SALLES, C. SARNIGUET, I. TINTANE et L. TOISON.

Excusés ou absents : MM. F. DUPOUEY et J. SAMALENS.

N'ont pas pris part au vote :

**OBJET** : Election des représentants du Conseil Départemental pour siéger au sein de commissions relatives à la commande publique.

- 
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales, dont notamment les articles L. 3111-1 et suivants relatifs à l'organisation des départements ;
- VU le rapport du Président du Conseil Départemental du Gers ;
- VU l'avis des commissions organiques compétentes ;

## APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

### Le Conseil Départemental décide :

Conformément aux dispositions des articles L3121-22, L3121-23 et L1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Une seule candidature ayant été déposée pour chaque poste à pourvoir,

- d'élire les représentants du Conseil Départemental pour siéger au sein des commissions relatives aux marchés publics (Commission d'Appel d'Offres et Jury de concours), ainsi qu'il suit :

1 <sup>er</sup> titulaire :	. Cathy DASTE-LEPLUS
2 <sup>ème</sup> titulaire :	. Bernard GENDRE
3 <sup>ème</sup> titulaire	. Jérôme SAMALENS
4 <sup>ème</sup> titulaire	. Michaël AURORA
5 <sup>ème</sup> titulaire	. Vincent GOUANELLE
1 <sup>er</sup> suppléant :	. Jean-Pierre SALERS
2 <sup>ème</sup> suppléant :	. Philippe DUPOUY
3 <sup>ème</sup> suppléant :	. Charlette BOUÉ
4 <sup>ème</sup> suppléant :	. Lydie TOISON
5 <sup>ème</sup> suppléant :	. Valérie MANISSOL.

A titre d'information, M. Bernard KSAZ est le président de cette commission, en sa qualité de représentant du Président du Conseil Départemental.

Le Président,

**Philippe MARTIN.**

Délibération transmise et reçue en Préfecture le

Le Président du Conseil Départemental certifie que la présente délibération a été affichée le  
et sera publiée au Recueil des Actes Administratifs du mois de Juillet 2021.

# CONSEIL DÉPARTEMENTAL

## Réunion du 16 JUILLET 2021

L'an deux mil vingt et un et le vendredi seize juillet à 09 h 30, le Conseil Départemental s'est réuni à l'Hôtel du Département, sur la convocation et sous la présidence de M. Philippe MARTIN, Président du Conseil Départemental.

Etaient présents : MM. M. AURORA, X. BALLENGHIEN, Mme N. BARROUILLET, M. C. BONNE, Mmes C. BOUE, F. CASALE, MM. G. CASTET, R. CASTETS, JP. COT, Mmes C. DASTE-LEPLUS, C. DEJEAN-DUPEBE, M. / DESENLIS, Mmes C. DUCARROUGE, C. DUMONT, M. P. DUPOUY, Mme P. ESPERON, MM. M. GABAS, B. GENDRE, V. GOUANELLE, B. KSAZ, Mmes E. LAFON, E. LANAVE, M. F. LARROQUE, Mme V. MANISSOL, M. P. MARTIN, Mmes Y. RIBES, H. ROZIS LE BRETON, M. J-P. SALERS, Mmes C. SALLES, C. SARNIGUET, I. TINTANE et L. TOISON.

Excusés ou absents : MM. F. DUPOUEY et J. SAMALENS.

N'ont pas pris part au vote :

**OBJET** : Election des représentants du Conseil Départemental pour siéger au sein de commissions relatives à la commande publique.

- 
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales, dont notamment les articles L. 3111-1 et suivants relatifs à l'organisation des départements ;
- VU le rapport du Président du Conseil Départemental du Gers ;
- VU l'avis des commissions organiques compétentes ;

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**

**Le Conseil Départemental décide :**

Conformément à la réglementation en vigueur,

- d'élire les représentants de la Commission d'Appel d'offres au sein du Groupement relatif aux Environnements Numériques de Travail (ENT), ainsi qu'il suit :

- . Titulaire : Jean-Pierre SALERS
- . Suppléant : Bernard GENDRE.

Le Président,

**Philippe MARTIN.**

Délibération transmise et reçue en Préfecture le

Le Président du Conseil Départemental certifie que la présente délibération a été affichée le et sera publiée au Recueil des Actes Administratifs du mois de Juillet 2021.